

Les séances de Shiatsu sur rendez-vous

Au Centre de Yoga Iyengar de Bruxelles

A votre domicile (Bruxelles / Paris)

80 € la séance (1h minimum)

Le shiatsu vise à prévenir et à traiter différents troubles physiques en agissant sur les blocages articulaires, les tensions musculaires, viscérales et tissulaires, à stimuler le système d'autodéfense de l'organisme et à apporter une détente physique et mentale.

Le traitement shiatsu répond ainsi à une variété de déséquilibres :

- système musculo-squelettique : maux de dos, lombalgie, tendinite...
- système circulatoire : jambes lourdes, pieds froids...
- système gastro-intestinal : constipation, brûlures d'estomac...
- système nerveux : sciatique, cruralgie...
- conditions de vie : stress, fatigue, insomnies...

Naoto TANAKA 田中直人

Spécialiste en Shiatsu

+32 478 389699 (SMS)

+33 6 02070805 (WhatsApp)

Titulaire du titre professionnel de « spécialiste en shiatsu » reconnu par l'État français, délivré par le Syndicat professionnel de shiatsu (SPS).

Le titre professionnel est une certification professionnelle délivrée au nom de l'État par le ministère de l'Emploi. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances liées à son activité. Le titre « spécialiste en shiatsu » est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Journal officiel du 25 juillet 2015.

Le Parlement européen a désigné le shiatsu comme « *médecine non conventionnelle digne d'intérêt* » parmi huit approches complémentaires dans la résolution A4-0075/97, votée le 29 mai 1997.